

# L'ENGAGEMENT DES JEUNES BELGES DANS LE CONFLIT EN SYRIE







**D**epuis le début du conflit syrien, plus de 200 Belges sont partis combattre en Syrie. Ce n'est pas un phénomène propre à notre pays mais bien un fait européen. Il semblerait que plus d'un millier d'Européens soient présents sur le territoire pour combattre. Certains ont vu en l'engagement violent une voie vers la résolution du conflit. On s'interroge alors sur les raisons qui poussent les jeunes adolescents et adultes à ne considérer que cette alternative. Les parents s'inquiètent, l'État belge s'étonne, des associations sont pointées du doigt mais la question reste la même : comment ces jeunes ont-ils été amenés à considérer l'engagement physique comme le dernier recours pour aider le peuple syrien? Pourquoi la Syrie et pas ailleurs? Plusieurs questions de société fondamentales émergent alors : la société tend-elle à dévaloriser l'action sociale démocratique et la résolution pacifique des conflits en faveur de l'engagement violent? L'engagement de ces jeunes est-il l'indice d'inégalités sociales et de discriminations plus profondes qui expliquent un malaise profond de l'organisation de notre société? Comment remettre l'engagement citoyen au sommet des priorités?

# 1. POURQUOI LA SYRIE ?

---

## 1.1 La Syrie, un conflit qui suscite l'indignation et qui s'enlise toujours plus dans la violence

---

**S**i les prémices d'un soulèvement populaire syrien prennent place en février 2011, sous forme d'un **appel à manifester pour plus de démocratie et de justice sociale**, c'est véritablement en mars de la même année que les manifestations et rassemblements commencent dans les rues de Damas. En réponse, l'État propose quelques mesures de démocratisation. Bien vite, ces rassemblements populaires sont violemment réprimés. Preuve que ces mesures ont été jugées non suffisantes par les citoyens.

S'enchaînent alors presque trois années d'affrontements meurtriers entre **l'armée syrienne, l'armée syrienne libre et d'autres groupuscules dits « terroristes » (voir focus)** apportant une connotation de plus en plus religieuse à cette guerre civile.





# focus /

Il faut être prudent lors de l'utilisation du terme « terrorisme ». Alors que ce terme est constamment utilisé en politique internationale, il n'existe pas de définition juridique de ce phénomène dans le droit international. Les Etats membres des Nations Unies ne parviennent pas à dégager une définition commune.

Pour l'Union européenne, la Décision-cadre du Conseil du 13 juin 2002 relative à la lutte contre le terrorisme présente la définition européenne du terrorisme. Elle stipule que:

« [...] sont considérés comme infractions terroristes les actes intentionnels [tels que visés par les points a) à i) qui suivent] qui, par leur nature ou leur contexte, peuvent porter gravement atteinte à un pays ou à une organisation internationale lorsque l'auteur les commet dans le but de:

- gravement intimider une population;
- contraindre indûment des pouvoirs publics ou une organisation

internationale à accomplir ou s'abstenir d'accomplir un acte quelconque ;

- gravement déstabiliser ou détruire les structures fondamentales politiques, constitutionnelles, économiques, sociales d'un pays ou une organisation internationale;

a) les atteintes contre la vie d'une personne pouvant entraîner la mort;

b) les atteintes graves à l'intégrité physique d'une personne;

c) l'enlèvement ou la prise d'otage;

d) le fait de causer des destructions massives à une installation gouvernementale ou publique, à un système de transport, à une infrastructure, y compris un système informatique, à une plate-forme fixe située sur le plateau continental, à un lieu public ou une propriété privée susceptible de mettre en danger des vies humaines ou de produire des pertes économiques considérables;

e) la capture d'aéronefs et de navires ou d'autres moyens de transport collectifs ou de marchandises;

f) la fabrication, la possession, l'acquisition, le transport ou la fourniture ou l'utilisation d'armes à feu, d'explosifs, d'armes nucléaires, biologiques et chimiques ainsi que, pour les armes biologiques et chimiques, la recherche et le développement;

g) la libération de substances dangereuses, ou la provocation d'incendies, d'inondations ou d'explosions, ayant pour effet de mettre en danger des vies humaines;

h) la perturbation ou l'interruption

de l'approvisionnement en eau, en électricité ou toute autre ressource naturelle fondamentale ayant pour effet de mettre en danger des vies humaines;

i) la menace de réaliser l'un des comportements énumérés aux points a) à h). »

On le constate, c'est une définition assez large du terrorisme qui ne prend en compte que les actes commis sur le territoire européen. Il n'existe pas de définition du terrorisme au regard du droit international. Dès lors, lorsque les États entre eux parlent de terrorisme pour qualifier l'un ou l'autre attentat, ils font référence à terme politique et non pas juridique.







**D**e nombreuses organisations défenseuses des droits de l'homme s'indignent de la violence qui sévit et dénoncent les crimes contre l'humanité et les abus commis contre les civils (torture, exécution des prisonniers). L'urgence humanitaire ne tarde pas à se faire sentir. On dénombre des **millions de réfugiés fuyant la Syrie** (plus de 2 millions au début 2014) pour rejoindre les camps de réfugiés se trouvant dans les pays limitrophes (Liban, Turquie, Jordanie, Egypte, Irak,...). L'accès à l'aide humanitaire est de nombreuses fois bloqué. **L'enlisement du conflit dans la violence et la radicalisation rendent la résolution du conflit par la voie politique plus difficile.**

---

## 1.2 Les causes du conflit syrien : autant d'éléments que d'acteurs en présence

---

Les interprétations des causes du conflit sont nombreuses. Certains considèrent que c'est l'oppression exercée par une minorité au pouvoir et la configuration sectaire du régime qui est à l'origine des protestations. D'autres avancent des théories économiques, ou des comparaisons interrégionales et sociologiques.

### L'hypothèse d'une révolution à l'initiative de citoyens syriens...

Du point de vue des opposants du régime, le conflit syrien est une affaire interne initiée par des citoyens ordinaires. Ils ont rapidement qualifié les manifestations comme une révolution destinée à amener des « changements politiques ». Les opposants expliquent que la révolution émergea de manière pacifique par des marches et manifestations non violentes dans les grandes villes syriennes (Damas, Homs, Alep,...). Selon eux, c'est le gouvernement qui est la cause de la violence et qui attaque les manifestants non-armés.

la création d'une Armée Syrienne Libre (ASL) à l'initiative des déserteurs de l'armée régulière. Plus tard, la création du Conseil National Syrien (CNS), une plateforme de représentation des citoyens syriens, par d'anciens opposants exilés, met fin à l'absence de leadership. Le CNS, crée des comités locaux de coordination, officiellement composés des représentants de l'ensemble de la population syrienne (Alaouites, Chiites, Sunnites, Chrétiens, Athées/ Kurdes, Druzes, Coptes, Arabes etc) qui entretiennent la rébellion. La donne pacifique, qui caractérisait les premières manifestations populaires, commence alors à changer. Le CNS affirme cependant que l'ASL ne fait que protéger les manifestants et donc, exerce le rôle constitutionnel de l'armée.

### ...L'hypothèse d'une conspiration étrangère...

Le gouvernement syrien considère la Syrie comme la victime d'une conspiration étrangère qui enverrait des « terroristes » sur le territoire syrien pour semer le trouble auprès des citoyens et

des représentants des forces de l'ordre. Cette conspiration serait en partie menée par les États occidentaux impérialistes et ce, pour plusieurs raisons : la position géostratégique de la Syrie, le refus de la Syrie de céder aux intérêts des puissances de la région et d'autres parties du monde et le rôle de modèle que pourrait jouer une Syrie réformée. L'hypothèse de la conspiration étrangère serait renforcée par le fait que la Syrie est présentée comme faisant partie de l'axe « chiite » (formé aussi par l'Iran, l'Irak et le Hezbollah libanais), en opposition à l'axe « sunnite » (notamment formé par l'Arabie Saoudite, le Qatar, la Jordanie, etc).

Notons que les réseaux de trafics d'armement et de combattants vers la Syrie sont en fait les mêmes qui opèrent depuis des décennies en Irak ou au Liban. L'Arabie Saoudite, le Qatar et la Libye sembleraient être les grands pourvoyeurs de combattants et d'armes. La Turquie quant à elle, n'empêche pas les armes et les combattants de passer la frontière rejoignant la Syrie. Certains États occidentaux, comme la France, la Grande-Bretagne ou les États-Unis, arment ou forment des combattants

djihadistes <sup>1</sup>. Ces combattants sont de différentes nationalités, s'étendant des pays du Golfe à l'Europe. Si ces milices sont unies dans leur combat contre l'armée régulière, elles restent toutefois opposées et s'affrontent régulièrement pour conserver leur influence sur le territoire syrien.

Le régime a longtemps utilisé les termes de « crise » ou bien « d'actions terroristes » pour désigner l'insurrection. A l'inverse de ce qu'affirme l'opposition, la révolution n'aurait jamais été pacifique. Au contraire, les violences sont dues à l'infiltration de groupes terroristes, aidés et soutenus par plusieurs pays étrangers, à l'égard desquels le gouvernement ne fait que se défendre pour rétablir l'ordre public.



1 : Présentation plus complète des acteurs internationaux en dernière page





---

### 1.3 La Syrie : une terre de djihad ?

---

Lorsque les combattants du régime sont identifiés sous le terme « opposition », il s'agit en réalité d'une simplification car, celle-ci est divisée en plusieurs groupes, comme décrits plus haut.

Nombreux sont ceux qui, à l'heure actuelle, estiment que la Syrie est devenue une terre de djihad. Le djihad constitue au départ une conduite spirituelle, **un effort moral que doit accomplir tout musulman pour respecter les règles de sa religion**. Il est possible de distinguer le grand djihad qui fait référence au devoir perpétuel de régénération de la foi ; du petit djihad, le djihad combattant qui fait lui référence à la défense ou à la conquête de l'Islam et ce, du temps du Prophète. Le sens réinterprété du djihad combattant est alors de faire en sorte que l'Islam domine la planète.

Le conflit syrien a pris une tournure différente sur ces trois dernières années. Si, au départ, l'opposition comprenait essentiellement des citoyens syriens, aujourd'hui elle est divisée entre les citoyens syriens, les soldats de l'armée du régime ayant fait défection et les djihadistes. Certains groupes combattants ne reconnaissent pas la légitimité du Conseil National Syrien et n'acceptent pas sa représentativité. L'objectif de ces groupes étant essentiellement de faire régner **la loi religieuse**.

---

## Deux mères nous parlent de leurs enfants partis en Syrie

---

“

« Mon fils m'explique que l'objectif est de créer un Etat islamiste en Syrie, qui instituera la Sharia. Lorsque le conflit syrien sera terminé, certains autres combattants djihadistes iront se battre ailleurs pour Allah. Je crois que mon fils ne reviendra jamais et qu'il restera en Syrie et s'y installera.»

« Ma fille ne me parle pas de tout ça, elle ne me dit pas si elle va revenir ou non. Elle n'a pas l'air de penser à l'avenir. Quand je lui demande pourquoi elle est partie, elle me répond « *Fissabillah* ». Elle me dit qu'elle est partie pour aider, aider surtout les enfants, comme si c'était les siens. »

”



## 2. POURQUOI S'ENGAGER ?

Quelles sont les raisons qui poussent les jeunes à valoriser l'engagement violent en lieu et place de l'engagement pacifique ?

---

### 2.1 Le processus de radicalisation

---

Le phénomène de radicalisation des jeunes n'est pas nouveau. La radicalisation peut être due aux inégalités sociales caractérisant une société (inégalités d'accès à la santé, à l'éducation), aux situations de guerre ou d'après-guerre ou bien à une situation économique difficile. Les immigrés appartenant à la seconde génération d'immigrés, présents en Occident, bien intégrés et instruits. Le manque de repères les conduit à intensifier leur identification à leur culture d'origine et vivent à distance l'oppression subie par d'autres dont ils se sentent proches, leurs « frères ».

Il est toutefois difficile de tirer des généralisations en ce qui concerne le processus de radicalisation violente. En effet, il naît **d'expériences personnelles** vécues et propres à chacun; de dynamiques relatives à la parenté et l'amitié; de dynamiques de groupes et de socialisation. Selon le sociologue Harald Welzer, les candidats à la radicalisation islamique sont généralement des Notons que l'utilisation du terme « immigrés » pour désigner l'origine des jeunes radicaux islamistes est en réalité déjà une stigmatisation du phénomène étant donné qu'ils sont belges mais ce sont leurs parents ou leurs grands parents qui sont « immigrés ». Ce qui va manifestement à l'encontre de plusieurs préjugés et analyses

sur les jeunes djihadistes belges, c'est qu'ils ne sont pas tous d'origine arabe, certains sont en effet belgo-belges. On ne peut donc pas considérer comme acquis l'analyse de Welzer et parler d'une intensification à la culture d'origine mais plutôt d'une intensification du rapport à une interprétation radicale et univoque de la religion musulmane. De même, les hommes ne sont pas les seuls concernés, parmi les belges partis, 10% sont des femmes. Comment sont-ils alors entrés en contact avec ces filières « terroristes » ? La réponse est principalement liée aux expériences personnelles vécues des jeunes djihadistes. Les témoignages des parents, qui considèrent leurs enfants



comme « victimes », vont dans ce sens. D'abord, un **manque de repère** chez certains jeunes, de quelque nationalité que ce soit, le sentiment d'être inutile en Belgique, une fragilité liée au **décrochage scolaire** ou à l'**absence d'emploi** combinée à la recherche d'une échappatoire à l'**exclusion** et l'**idéalisme** face à une guerre injuste. Grâce aux réseaux sociaux tel que Facebook, les jeunes peuvent créer plusieurs comptes et s'affilier à des comptes djihadistes en tout anonymat.

Certains parents dénoncent l'infiltration de recruteurs dans des cercles sportifs ou dans des œuvres caritatives.

L'indignation des jeunes face à l'absence de résolution du conflit syrien semble les avoir conduits à vouloir agir pour leurs « frères ». Cependant, il ne s'agit pas ici de libérer le peuple syrien de l'oppression, mais bien de réaliser le djihad, la guerre sainte et donc de combattre les infidèles. Aider la population syrienne et mener le jihad sont deux intentions très différentes tant dans la forme que dans le fond. Les djihadistes puisent dans leurs interprétations du Coran pour justifier la violence dont ils font preuve.



---

# Deux mères nous parlent de leurs enfants partis en Syrie

---



« Issu d'une famille chrétienne, mon fils s'est reconverti à l'Islam à l'adolescence alors que son père et moi étions en train de divorcer. Il a connu un parcours scolaire secondaire irréprochable mais n'a pas trouvé sa voie par la suite, il risquait d'être rayé du chômage. Cela faisait plusieurs mois qu'il ne savait plus payer son loyer.

Les jeunes du quartier sont logés à la même enseigne dans leur recherche d'emploi que les jeunes diplômés universitaires. Les critères de l'ONEM ne tiennent pas la route, il y a plus de critères pour éliminer les jeunes du chômage que pour leur trouver un emploi. On leur impose des horaires, des entretiens sans prendre en considération leur parcours et leurs difficultés. Moi je pense qu'on a dû leur promettre quelque chose là-bas en Syrie.

J'ai noté plusieurs raisons qui peuvent être à l'origine du départ des jeunes en Syrie : le décrochage scolaire, la rupture familiale, la fragilité socio-économique et le besoin de valorisation de soi.

Je pense que mon fils avait l'intention de partir depuis longtemps. Il avait plusieurs projets en tête, il voulait partir au Caire étudier la religion musulmane. Par la suite, il a fréquenté les « Resto du Tawhid » de Jean-Louis Denis<sup>2</sup>. Sa radicalisation s'est faite au fur et à mesure et est due à ses fréquentations. »

<sup>2</sup> : Ce lien vous redirigera vers une partie d'un reportage réalisé par la RTBF sur Jean-Denis le Soumis. <http://youtu.be/GK-2SnOo4d0>



« Ma fille a toujours été musulmane. A l'adolescence, elle n'était pas heureuse, elle me disait toujours qu'elle ressentait une certaine tristesse. Elle avait trouvé du réconfort dans la religion et était devenue de plus en plus pratiquante. Lorsqu'elle allait terminer sa rhéto, elle a commencé à porter le voile de la tête au pied. Mais elle était plus heureuse et épanouie comme ça. Je ne sais pas quand elle a commencé à se radicaliser réellement. Elle était très mystérieuse comme fille. En février 2013, elle a arrêté l'école. Elle voulait suivre des formations. Je pense qu'elle préparait déjà son voyage en Syrie. J'ai retrouvé un journal où elle décrivait tous ses rendez-vous. Elle est partie du jour au lendemain comme ça, je n'ai rien vu venir. C'est maintenant, en repensant à tout, en essayant de comprendre que je remarque certains signaux. Par exemple, peu avant son départ, elle voulait prendre des cours d'arabe, pour savoir lire et écrire la langue, notamment pour lire le Coran. Comme elle ne parlait pas bien le français, puisqu'elle a fait sa scolarité en flamand, nous nous sommes dirigées vers une école à Vilvoorde. C'est en voyant tous les jeunes partis en Syrie, issus de cette ville que j'ai commencé à faire le rapprochement et me dire qu'elle planifiait son départ. »



---

## La situation bruxelloise : révélatrice de discriminations persistantes...

---

Le baromètre diversité-emploi du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme révèle que lorsque les responsables des ressources humaines doivent opérer une sélection, l'origine des candidats est d'une importance fondamentale. Les discriminations à l'embauche sont donc une réalité. Le taux de chômage des personnes belges est inférieur à celui des personnes d'origine étrangère, les personnes d'origine maghrébine connaissant un taux de chômage plus élevé, atteignant 23,7% en 2013.

A Bruxelles la population étrangère se compose essentiellement de ressortissants de l'Union européenne (58%). Les résidents maghrébins sont majoritairement d'origines marocaines (15%) tandis que 7% de personnes d'origine étrangère proviennent du reste de l'Afrique (à l'exclusion du Maroc).

Les statistiques montrent que Bruxelles est la région qui accueille le plus d'étrangers en Belgique mais que ceux-ci ne sont **pas répartis de manière harmonieuse et hétérogène** au sein des diverses communes qui composent la Région bruxelloise.

La concentration de la population étrangère dans certaines communes va de paire avec une proportion plus grande du taux de chômage. Elles sont alors qualifiées de communes « à faible revenu ». Le taux de **pauvreté** des ménages « immigrés » est également plus élevé que celui des ménages « belgo-belges ».

Bruxelles connaît donc une forte communautarisation de certains quartiers. L'entre-soi est en réalité lié à un phénomène socio-économique formant ainsi des quartiers dits populaires et des quartiers aisés. La population d'origine étrangère (hors UE), plus pauvre, va évidemment avoir la propension à se regrouper dans les quartiers où les loyers sont les moins élevés. Ainsi, il ne s'agit donc pas réellement d'une culture qui induirait la nécessité pour les gens de se rassembler en ethnies, comme certains stéréotypes le laissent entendre. Les politiques d'intégration cachent plutôt une réalité socioéconomique sous-jacente telle que l'exclusion sociale et économique. La violence est souvent associée à ces quartiers populaires, et non pas à l'appartenance ethnique ou religieuse des acteurs.



**Pour aller plus loin : l'outil pédagogique de la CNAPD « Ma Ville, Mon Quartier », dont la version téléchargeable se trouve sur le site de la [www.cnapd.be](http://www.cnapd.be)**

## 2.2 Quelles solutions ?

Lutter contre la radicalisation et le « terrorisme » passe par la lutte contre les inégalités sociales qui conduisent à la frustration et au sentiment d'injustice. La prévention, impliquant une stratégie de dé-radicalisation, la promotion de la justice sociale et économique constituent véritablement une alternative à la radicalisation.

Il est également essentiel de repenser le concept de sécurité. La sécurité n'est pas seulement une situation caractérisée par l'absence de conflit armé. Il existe d'autres sécurités telles que la sécurité économique et alimentaire par exemple

Si l'État veut effectivement s'attaquer au problème de la radicalisation des jeunes, il est indispensable pour lui de plancher sur des **politiques de vivre ensemble** et de prôner le **discours interconvictionnel** pour éviter à l'inconnu de faire peur mais aussi et surtout pour permettre à ceux qui se sentent exclus de s'exprimer par la voie du dialogue et non des armes. Ainsi, il faut promouvoir le **rôle** de chacun en tant

que **citoyen** belge, qu'elles que soient ses origines. Il est de notre devoir de citoyen de lutter d'une manière non-violente, en tentant de trouver une solution aux problèmes en s'informant sur les causes réelles et en donnant un avis constructif sur celui-ci. Chaque citoyen doit toutefois rester critique face à l'information qui lui est donnée, les médias peuvent extrapoler une situation ou créer un climat de terreur. Sans en minimiser les coûts, d'autres phénomènes moins médiatisés créent davantage de victimes que le terrorisme.



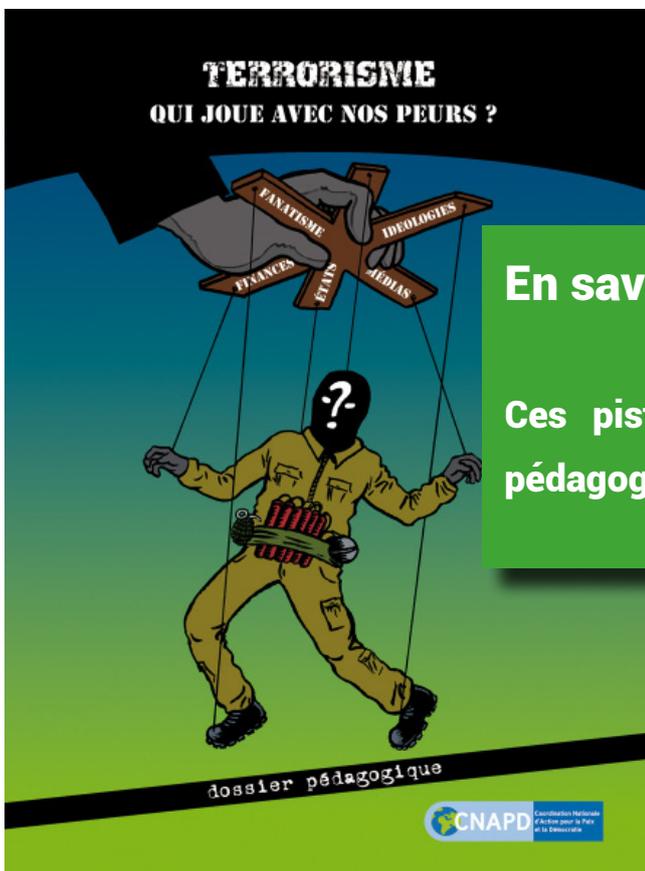


---

## Travailler aux racines de la radicalisation

---

De manière générale, la dé-radicalisation nécessite un travail de *transformation des injustices*, qu'elles soient réelles ou perçues, en actions positives et démocratiques. Les politiques réunies sous l'objectif de mixité sociale sont en échec dans la mesure où elles cachent souvent d'autres stratégies visant à assurer la venue d'une population de classe moyenne pour rendre à un quartier son prestige et palier le sentiment d'insécurité. Elles débouchent alors sur un phénomène d'embourgeoisement qui ne fait qu'accroître le confinement socioéconomique. Les mesures adoptées par l'État belge, comme par exemple le contrat de sécurité, n'arrivent pas à élaborer une approche globale (socioéconomique, éducative et culturelle) qui permettrait d'éviter la stigmatisation des populations vivant dans certains quartiers.



## En savoir plus ?

Ces pistes de réflexion sont issues du dossier pédagogique « Terrorisme. Qui joue avec nos peurs »

La répression des actes terroristes doit, quant à elle, se faire dans le **respect des droits humains** et, de manière plus globale, dans le respect du droit international. Combattre des « terroristes meurtriers » en devenant des « meurtriers » ne deviendra jamais une solution viable et durable. De la même manière, lutter contre des pratiques illégales en utilisant d'autres pratiques illégales comme la mise sur écoute, la torture, le placement dans des conditions de détention inhumaines ne fera que renforcer la conviction du terroriste et n'engrangerà en rien la diminution du phénomène.

Si les parents considèrent leurs enfants comme victimes d'une manipulation, les autorités belges, quant à elles, sont plus soucieuses du danger qu'ils pourraient causer s'ils revenaient en Belgique après avoir combattus en Syrie. La **menace** qu'ils représentent outrepasserait, pour les autorités belges, les traumatismes dont ils seraient victimes. Plus loin que l'opposition menace/traumatisme, la question du retour des jeunes belges partis se battre en Syrie souligne encore une fois la nécessité de respecter les convictions de chacun en s'assurant de leur bonne inscription dans la société dans son ensemble.



لا اله الا الله  
محمد رسول الله

لله الاله  
11/20

---

# Deux mères nous parlent de leurs enfants partis en Syrie

---

## La dé-radicalisation des jeunes partis se battre en Syrie



« Certains parents veulent attaquer l'État belge qui a abandonné ces jeunes, qui n'a rien fait pour les empêcher de partir et qui n'a rien fait pour les obliger à revenir. L'État envoie des armes en Syrie et participe au conflit, mais quand les jeunes reviennent, il les enferme, n'est-ce pas contradictoire ? Les politiciens ont peur que mon enfant et les autres reviennent semer la zizanie en Belgique, mais quand ils se rassemblaient dans les cafés, la police savait ce qui se passait, mais l'État n'a rien fait pour les arrêter à ce moment là. Les politiciens ont peu de choses à dire sur le sujet, les mêmes discours reviennent sans cesse depuis trois ans. »

« Ce n'est pas possible que l'État ne soit au courant de rien. Tous nos enfants partent et tiennent plus ou moins le même discours. On nous a volé nos gosses ! Je ne crois pas non plus que lorsqu'ils vont revenir, ils vont être agressifs ici en Belgique. Nos enfants sont des victimes de la guerre, s'ils reviennent ils auront des traumatismes. Ils ont quitté leur pays en paix pour un pays en guerre. Ma fille est devenue veuve deux semaines après être allée en Syrie. D'autres enfants ont vu la guerre, la violence, les morts. Ils vont avoir des séquelles lourdes.

Certains jeunes sont déjà revenus de Syrie. Leurs parents n'avaient pas déclaré leur disparition alors ils ne se sont pas fait arrêter en revenant en Belgique. Ces enfants là ne veulent absolument plus parler de ce qui s'est passé là-bas, certains disent même que cette période de leur vie n'a jamais existé. Ils ont dû s'enfuir pour revenir en Belgique ils n'ont pas pu partir comme ça. Je ne pense pas qu'ils soient libres de quitter la Syrie comme ils veulent. D'ailleurs quand ma fille m'appelle, elle n'est jamais seule. »

« J'ai l'impression que l'État belge lutte contre la radicalisation de ces jeunes revenus de Syrie en leur empêchant d'être musulmans. Le jeune garçon Jejoen Bontinck a été libéré sous strictes conditions, il paraît qu'il ne peut ni s'adresser à la presse, ni se rendre à la mosquée. Mais le but de la dé-radicalisation n'est pas de faire un lavage de cerveau antimusulman. Selon moi, lutter contre la dé-radicalisation passe par la création d'une société plus harmonieuse, il faut lutter contre le manque d'emploi et l'enseignement devrait être revu. »





---

## Le saviez-vous ?

---

Inquiétée par les risques pour la sécurité de l'État que représente le retour de ces jeunes belges partis se battre en Syrie, la Ministre de l'Intérieur, Joëlle Milquet, s'est rendue en février dernier en Jordanie. Cette visite lui a permis de rencontrer la police nationale jordanienne et l'Organe de Coordination pour la Menace et de la Sûreté de l'État afin de s'inspirer de leurs méthodes de dé-radicalisation. La police jordanienne a adopté une attitude participative à l'égard des « radicaux violents », il s'agit de rester en contact avec eux et de dialoguer avec eux afin de les rapprocher d'une vision moins extrémiste de la religion musulmane. Il convient de leur faire accepter qu'il existe d'autres interprétations de la religion musulmane, de la loi et qu'ils doivent se montrer tolérants. Le processus de dé-radicalisation prend la forme d'un programme d'accompagnement psychologique et social avec l'implication de la famille et des Imams.

Les autorités belges restent cependant circonspectes et se demandent si cette méthode est réellement applicable chez nous.

Il est intéressant de lutter contre la radicalisation par le dialogue avec les radicaux violents même s'il s'agit d'agir sur les effets « post radicalisation », cela permet de réinsérer ces personnes dans la société. Cependant, cela ne représente pas une solution contre la radicalisation en soi car il n'y a aucune action prévue contre les causes profondes de la radicalisation qui ne sont autres que le sentiment d'exclusion, la fragilité socio-économique, les inégalités sociales profondes...

---

## 3. QUELLES ALTERNATIVES À L'ENGAGEMENT ARMÉ ?

---

**P**ourquoi l'engagement violent est-il considéré par ces jeunes comme plus efficace pour marquer sa solidarité avec le peuple syrien ? Comment se fait-il que la société démocratique européenne soit le berceau de candidats à la radicalisation alors qu'il y est possible de s'exprimer et de faire valoir ses opinions ?

Le phénomène des jeunes belges partis combattre en Syrie est actuellement un sujet très médiatisé. Il ne s'agit pas ici d'énumérer les multiples raisons pour lesquelles des jeunes adolescents ne devraient pas se rendre sur les zones syriennes de combat mais plutôt de démontrer qu'il est possible de s'engager autrement et de proposer d'autres pistes d'engagement concret pour la paix et la solidarité avec le peuple syrien. D'autres formes d'engagement sont possibles et plus porteuses de résultats positifs alors que l'utilisation de la violence en lieu et place du dialogue ne fait qu'ajouter des morts aux morts et approfondir encore plus le cycle de

violence. Les jeunes peuvent avoir un idéal et œuvrer ensemble pour tenter de l'atteindre grâce à des projets individuels ou collectifs permettant de répondre plus efficacement et pacifiquement aux urgences et besoins réels du terrain.

Le Ministère des Affaires Etrangères Belges déclarait que plus de vingt Belges sont morts depuis leur arrivée en Syrie, « *morts pour une cause qui n'était pas la leur* » entendons-nous dans les médias, « *morts alors que l'armée syrienne libre ne veut pas d'eux et qu'ils sont considérés comme un facteur de plus conduisant à l'enlisement toujours plus profond du conflit* » argumente, la Ministre de l'Intérieur Joëlle Milquet pour dissuader les jeunes de partir. Vouloir s'engager pour lutter contre les massacres quotidiens qui caractérisent la révolution syrienne est compréhensible. Cependant, s'engager en tant que combattant constitue-t-il vraiment une solution pérenne ?



---

## Redonner à l'engagement citoyen ses titres de noblesse...

---

Il convient de se demander pourquoi la volonté de marquer son indignation par rapport au conflit syrien – et donc une certaine forme de **solidarité** – prend dans ce cas-ci la forme d'un engagement à la lutte à mort. Les formes traditionnelles et démocratiques **d'engagement solidaire sont-elles inadéquates ou inefficaces ?**

Le citoyen peut-il à se point se sentir dépossédé de ses moyens d'action ? Nous sommes dans un État où la démocratie fait loi et où, à tout le moins, il est possible de s'exprimer. Le citoyen belge peut militer, se mobiliser pour pousser l'État à entendre l'opinion publique et à agir en suivant ses revendications.

Par exemple, il est possible d'essayer d'inciter l'État à assouplir sa politique d'accord de visa lors d'un conflit pour autoriser les réfugiés syriens à rejoindre leur famille résidant en Belgique... La solidarité passe aussi par l'accueil !

Dès lors, il est important de rappeler qu'il est différent de s'engager dans la lutte pour la résolution du conflit syrien et prendre part au conflit en tant que

partie intégrante à celui-ci. Nous dirions même plus : en tant que partie étrangère à celui-ci. À l'origine, la révolution syrienne, initiée dans l'enchantement du printemps arabe, visait à obtenir une transition politique. Mais aujourd'hui, elle est devenue le champ de bataille de la guerre sainte. L'introduction de l'engagement des jeunes belges en Syrie dans le débat public montre en tout cas qu'il est plus que nécessaire de rapidement **revaloriser la mobilisation citoyenne** et son écoute par les pouvoirs publics mais aussi de **promouvoir les efforts judiciaires et légitimes pour plus de solidarité internationale.**

L'engagement envers un pays en conflit peut être à la fois personnel et collectif. Sur le plan personnel, plusieurs types de **manifestations de solidarité** sont réalisables. Par exemple, l'organisation de récoltes de fonds, de forums d'échange et de discussion, l'adhésion à une plateforme citoyenne de solidarité plus large. Il est également possible de s'engager en adhérant à des projets de solidarité préexistants. Pensons par



aux projets tels que « *Quand la Syrie parle aux jeunes* », « *Un thé pour la Syrie* », « *Urgence Solidarité Syrie* ». Ces différents exemples d'actions combinent plusieurs formes d'engagement. **Marquer sa solidarité à l'égard du citoyen syrien est positif et bénéfique.**

Du point de vue de l'engagement collectif, il est possible de monter un projet de solidarité plus concret tel qu'une intervention dans les camps de réfugiés. L'intérêt est alors de répondre aux urgences du terrain, d'aider la population syrienne à survivre grâce à l'aide humanitaire nécessaire. Cela permet également d'être sûr que l'implication va déboucher sur des actions concrètes. À plus court terme aussi, le choix de ces jeunes à prendre part au conflit armé doit

probablement engager une réflexion sur le cadre politique et diplomatique dans lequel il s'inscrit. Force est de constater que nos sociétés occidentales sont enclines à militariser les réponses aux crises, à proposer des moyens violents pour atteindre les objectifs de paix et de sécurité. Le cas syrien n'échappe malheureusement pas à la règle. Les efforts diplomatiques n'ont pendant longtemps pas été portés vers une résolution politique du conflit mais plutôt vers l'exacerbation des tensions. Les appels à l'armement ou à l'intervention armée ont publiquement jalonné ces trois ans de crise syrienne. L'engagement des jeunes gagnerait aussi à être porté vers des demandes de pacification et d'appel au cessez-le-feu que les représentants de chaque pays pourraient pousser.

# Engagement concret ? Rencontres avec des citoyens engagés !

Rencontre avec **Gilles Cnockaert**, représentant de Caritas International et du Consortium 12-12 : « Un thé pour la Syrie »

## Comment est née l'action « Un thé pour la Syrie » ?

**L**e consortium 12-12 est né d'une volonté d'unir nos forces avec Oxfam, Caritas International, Médecins du Monde, Handicap International et Unicef, pour sensibiliser le public, face à la situation syrienne qui s'enlisait dans la violence. Ensemble, nous pouvions toucher un public plus large. C'est dans cet objectif que nous avons organisé la campagne en avril 2013 « Un thé pour la Syrie ».

Cette action devait aboutir à un message positif et mature sur la Syrie. Il s'agissait d'établir une rencontre

entre personnes, de les sensibiliser pour permettre une levée de fonds pour la Syrie. Nous, organisations humanitaires, ne voulions pas porter de jugements politiques sur la situation.

Nous avons relayé la campagne auprès de différentes personnes, organisations, animateurs, célébrités, via la fête des voisins notamment pour toucher un public très large. Nous voulions réellement mêler une action ludique et sensibilisatrice. Le même consortium s'est réuni à la suite du typhon Haiyan mais, dans ce cas, les médias ont joué un grand rôle, ils ont donné l'impulsion à la solidarité et les dons se sont succédés.



## En quoi, selon vous, l'action « Un thé pour la Syrie » correspond-elle à un engagement citoyen ?

**S**elon nous, participer à une telle action correspond au devoir moral du citoyen. « Un thé pour le Syrie » est une action symbolique. Les sympathisants de nos organisations présentent un autre message qui permet aux personnes de discuter, de dégager des idées. Notre objectif était réellement de sortir les citoyens du cliché « C'est loin de nous, nous ne sommes pas concernés ».

Tous les jours, les médias parlent du conflit syrien et malheureusement, les gens deviennent habitués. Nous déplorons l'absence de résolution politique du conflit mais nous ne voulons pas prendre parti, nous regrettons que l'aide humanitaire ne soit pas toujours acheminée. On ne pouvait pas ne rien faire.

Cette action a permis de soulever des fonds considérables. Nous avons des relais sur place, d'autres cellules de Caritas International en Jordanie et au Liban, nous leur envoyons nos dons et ces cellules utilisent l'aide là où le besoin s'en ressent.



**Que pourrait-on faire pour vous aider dans votre mission ?**

**S**i des jeunes veulent aider, ils peuvent toujours faire un don mais ils peuvent aussi organiser des récoltes de fonds. Par exemple, ils peuvent faire des gaufres,

ou autre chose et puis les vendre. Si quelqu'un vient nous voir et nous dit : « comment puis-je aider », nous le dirigerons vers ce genre d'initiatives citoyennes qui servent à sensibiliser, qui sont à la fois symboliques et qui nous sont d'une grande aide pour agir sur place et toucher directement la population concernée. Nous ne lui donnerons aucun ordre, c'est à lui de décider.

## Peux-tu nous parler du projet « Syrie, parlons jeune » ?

**C**'est un projet qui a été monté par le Délégué Général aux Droits de l'Enfant (DGDE).

Il nous a proposé de travailler sur le conflit syrien et ses conséquences, ses répercussions jusqu'en Belgique. L'objectif était de mettre en avant l'action que des jeunes pouvaient entreprendre sur le plan médiatique, notamment audiovisuel.

Nous nous sommes tous engagés dans le projet sans trop savoir ce dont il retournait, il faut le reconnaître. Nous savions qu'il y avait une guerre en Syrie, mais on n'en saisissait pas forcément tous les enjeux. Mais très vite, les circonstances nous ont irrémédiablement plongés dans la thématique. En effet, nous avons pu prendre contact avec d'autres jeunes

sur place. Nous avons par exemple été en contact avec un Syrien et pendant que l'on discutait avec lui sur Skype, on entendait des bombardements, la connexion s'est ensuite coupée. Là, nous nous sommes rendu compte de la réalité de la guerre.

Quatre groupes de jeunes ont été formés : Web - Presse écrite - Radio - Télé. Chaque groupe étant dirigé par un animateur qui connaissait les ficelles du métier (dérochage d'une capsule audio, trucs et astuces,...). Au début, novices, nous nous sommes contentés de tâter le terrain, de voir ce que l'on pouvait faire grâce aux opportunités de rencontre qui nous étaient données (rencontre avec certains ministres fédéraux, avec des journalistes,...), nous avons vite compris que si nous voulions avoir d'autres informations, plus précises, des informations qui fâchent un peu plus, il fallait aller au-delà de ce que l'on nous servait sur un plateau d'argent.



QUAND LA SYRIE  
PARLE AUX JEUNES,  
LES JEUNES  
NOUS PARLENT  
DU MONDE...

AGIR PAIX



AMNESTY

CNAPD



R | T | A

Nous étions tous bruxellois, donc nous n'avons pas hésité à user de nos contacts, pour progresser ensuite à une vitesse V-V prime, avec l'appui du DGDE. Nous avons finalement réalisé

un reportage retraçant l'ensemble de notre parcours de jeunes « reporters ». Seul regret ? Le travail s'est, pour ainsi dire, arrêté là.

## En quoi cela a-t-il représenté un engagement citoyen concret pour toi ?

**C**onnaître le conflit, les enjeux, s'informer, tout cela représente déjà un engagement citoyen. Grâce à ce

projet nous avons pu informer un public large (RTBF, METRO, ...), nous ne visions pas seulement les jeunes. Ce qui pour moi représentait un engagement concret a été de bouger, de monter un projet, d'aller à la rencontre des politiques et de partager l'information obtenue. C'est un premier pas vers la solidarité et le soutien envers le peuple syrien.



---

## Pour aller plus loin...

---

### **FOCUS : La Syrie : un intérêt géostratégique pour plusieurs États justifiant leur intervention ?**

La Syrie constitue un point d'appui stratégique pour plusieurs États. En effet, elle occupe une position centrale en zone méditerranéenne, un point qui pourrait à la fois relier l'ensemble des zones pétrolières du Moyen Orient et être le point d'entrée de l'Occident au Moyen-Orient.

**La Russie :** La Russie, à plusieurs reprises, a apporté son soutien militaire au régime. En effet, elle a vendu plus de 80% de l'équipement syrien jusque juillet 2012. Il existe des accords militaires entre ces deux pays depuis l'époque soviétique.

**L'Iran :** L'Iran a également participé à la révolution via les Gardiens de la révolution et ses forces Al Qods.

**La France, les Etats-Unis et le Royaume Uni :** Les représentants occidentaux se proclament alliés de l'opposition syrienne et défenseurs de leurs aspirations démocratiques. Certains d'entre eux comme le Royaume Uni, la France et les Etats-Unis ont également soutenus matériellement et militairement les opposants syriens. Et ce, paradoxalement, malgré plusieurs appels au cessez-le-feu. On constate là une contradiction entre un discours qui se veut pacifiste, protecteurs et des décisions de politique étrangère qui ne font qu'alimenter le conflit.

La livraison d'armes de tous côtés n'a fait que prolonger le bain de sang que subissait déjà le peuple syrien.



<http://pointamine.canalblog.com>

### L'Union européenne :

L'Union européenne a décrété un embargo sur les armes et sur les importations de pétrole syrien (la Russie a toutefois désapprouvé tandis que le groupe Total s'est vu obligé de suspendre sa production de pétrole dans le pays en décembre 2011). L'embargo sur les armes prévoit l'interdiction de la vente, de la fourniture, du transfert ou d'exportation d'armes vers la Syrie qui pourraient servir à assurer la répression interne. **Toutefois**, les interdictions concernant les armes sont levées dès lors que l'armement ou les aides apportées par les États Membres sont exclusivement destinées « à des fins **humanitaires** ou de **protection** ». Cette clause a permis à la France et à le Royaume Uni, notamment, de continuer à

fournir des armes.

Les intérêts européens en Syrie ne sont pas des moindres. En effet, elle dispose d'une réserve considérable de barils de pétrole et pourrait devenir un pays transitaire permettant de rapprocher les principales zones de production de pétrole irakiennes, saoudiennes, iraniennes et des autres États producteurs du Golfe de façon à offrir des débouchés vers la Méditerranée et devenir un centre de répartition des ressources vers les autres pays de la région. Si de nombreuses entreprises ont rapatrié leurs ressortissants de Syrie, elles continuent toutefois d'opérer à partir d'États voisins, exploitant toujours la main d'œuvre syrienne, ou ferment leur porte pour une durée « temporaire ».

**L'ONU:** Les multiples tentatives de dégager une résolution du Conseil de Sécurité **en faveur d'une intervention armée** se soldèrent par l'opposition du double veto russe et chinois. Le Conseil de sécurité a par après poussé à l'organisation d'une conférence internationale réunissant certaines puissances et les parties en conflit. Ces négociations ont abouti au « plan en six points » de Koffi Annan, qui n'a pas été respecté par les belligérants sur le terrain ni par leurs soutiens internationaux. Plus tard, le plan chinois de résolution politique du conflit, retenant notamment le plan en 6 points et appelant à une résolution politique du conflit, sera balayé d'un revers de la main par les autres membres permanents du Conseil de sécurité.

Alors que les USA, la France et le Royaume Uni et la Russie prétendent n'avoir aucun intérêt en Syrie à part celui de défendre la paix et la démocratie. Il est intéressant de noter toutefois qu'ils ont mis des pré-conditions à l'entrée en négociation des blocs syriens qu'ils

défendent depuis l'extérieur. Si la recherche de la paix et du cessez-le-feu est leur ultime objectif, alors pourquoi refuser que les deux parties initiatrices du conflit négocient entre elles ? Pourquoi approvisionner en armes les opposants et le régime ?

Bien que les membres du Conseil de sécurité s'entendent sur la nécessité de stopper le conflit, ils ne sont pas d'accord sur plusieurs points. La Russie et la Chine sont contre la pression exercée sur un seul camp c'est-à-dire la « diabolisation » du régime en place contre les « bons » opposants syriens œuvrant pour la démocratie. Ils désirent donc une approche plus nuancée. D'autre part, l'alliance russo-chinoise souhaite obtenir un accord pleinement consensuel sur la manière d'intervenir en Syrie. Le dernier élément tient au fait que la Russie et la Chine ont retenu la leçon libyenne et refusent que l'intervention militaire destinée à stopper le bain de sang ne se transforme en raid destiné à tuer Al Assad et à faire basculer le régime en place. La crise syrienne voit s'affronter deux conceptions différentes de la souveraineté (qui implique le principe de son intervention) et de la

responsabilité de protéger. La Chine considère que l'Occident veut mener une politique d'ingérence dans les affaires internes qui ne fera que complexifier encore plus la sortie du conflit.

Il a fallu attendre la preuve de l'utilisation d'armes chimiques pour

qu'un plus grand engagement de la part de l'ONU et du Conseil de Sécurité dans le sens de la résolution du conflit soit lancé. Sans beaucoup de résultat à l'heure de boucler cette brochure, en mars 2014, exactement 3 ans après le début des manifestations.



**D**epuis le début du conflit syrien, plus de 200 Belges sont partis combattre en Syrie. Ce n'est pas un phénomène uniquement propre à notre pays mais bien un fait européen. Il semblerait que plus d'un millier d'Européens soient présents sur le territoire pour combattre. Certains ont vu en l'engagement violent une voie vers la résolution du conflit. On s'interroge alors sur les raisons qui poussent les jeunes adolescents et adultes à ne considérer que cette alternative.



du lundi au vendredi  
de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30

Chaussée d'Haecht, 51  
1210 Bruxelles

Tél : 02/ 640 52 62 - Fax : 02/ 640 42 12  
[www.cnapd.be](http://www.cnapd.be) - [info@cnapd.be](mailto:info@cnapd.be)

IBAN : BE49 0010-6244-8171  
BIC : GEBABEBB

Avec le soutien de :



la Fédération  
Wallonie-Bruxelles



la COCOF

Remerciements à Manon Dekyvere  
pour la rédaction de cette brochure.  
Remerciements au Mouvement  
Chrétien pour la Paix.

